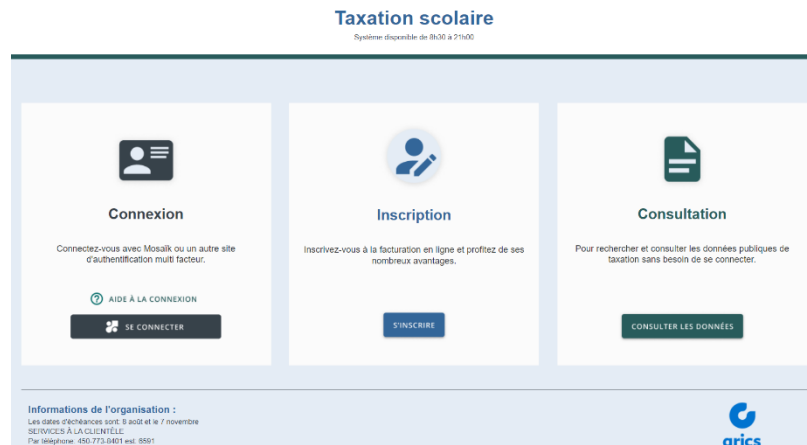


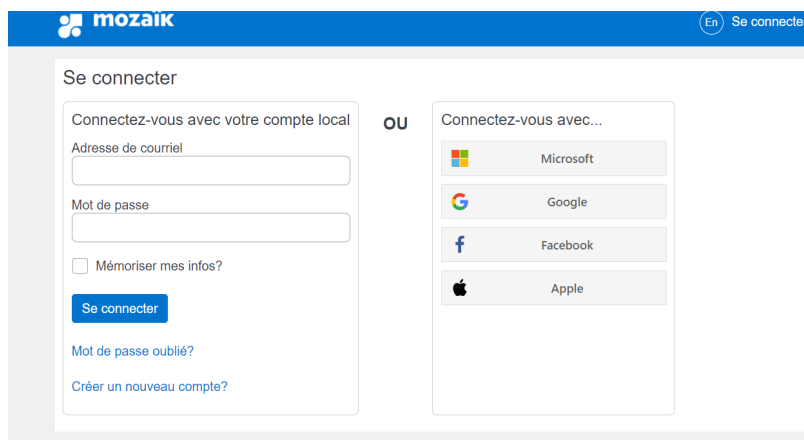
Procédure pour consulter le compte de la taxe scolaire en ligne

- ❖ Cliquer sur ce lien pour accéder au site de taxation scolaire :
<https://taxes.cssh.gouv.qc.ca/>.
- ❖ Sur la page d'accueil, trois choix s'offre à vous :
 1. Connexion par Mozaïk ou un site d'authentification multifacteur.
 2. Inscription à la facturation en ligne
 3. Consultation de compte de taxe publique. La consultation ne vous permet pas de voir l'arriéré.



1. Connexion par Mosaik ou un site d'authentification multifacteur.

a. Choisir le moyen d'identification privilégié.



b. Entrer votre adresse courriel ou votre code d'accès cliquer sur continuer.



Vous pouvez maintenant aller imprimer une facture.

2. Inscription à la facture en ligne

Cette page web permet à une personne qui est propriétaire de s'inscrire afin de pouvoir accéder aux services de taxation. **Du moment que vous vous inscrivez, vous ne recevrez plus le compte papier.**

Vous identifiez avec Mozaïk ou un site d'authentification multifacteur.


➤ Informations nécessaires à compléter:


- Votre numéro d'inscription (voir votre facture annuelle)
- **Votre nom, prénom tel qu'il est inscrit sur votre facture originale**
- Une adresse courriel valide
- Un numéro de téléphone
- Choisissez votre code d'accès (à conserver pour le futur)
- Choisissez votre mot de passe
- Cliquer sur le type d'accès et choisir **PROPRIÉTAIRE**


En devenant membre, vous pourrez consulter votre état de compte par Internet.
Inscrivez les informations pour la création d'un membre.

Vous trouverez le No d'inscription sur votre facture annuelle.

IDENTIFICATION DU NOUVEAU MEMBRE

 No. inscription

 Nom


Adresse courriel 
Courriel de communication

Téléphone (Résidence)
Numérique seulement

Téléphone (Bureau)
Numérique seulement avec ou sans poste

Téléphone (Mobile)
Numérique seulement

DÉFINITION DE L'ACCÈS

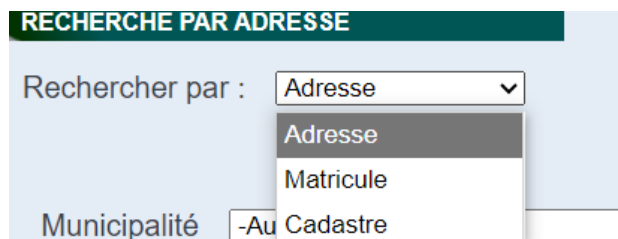
Type d'accès 

- ❖ **Notez que même si vous n'avez pas accès à votre compte** (courrier égaré, grève des postes, compte au nom de l'ancien propriétaire, lieu de livraison du courrier inaccessible, etc.), **cela ne vous dégage pas de l'obligation de le payer. Le mode de paiement retenu doit également vous permettre de respecter les échéances prévues.**

3. Consultation de compte de taxe scolaire publique

Prendre note qu'en consultation vous ne verrez pas les arriérages.

- ❖ Sélectionnez le bouton consulter les données.
- ❖ Choisir le mode de recherche

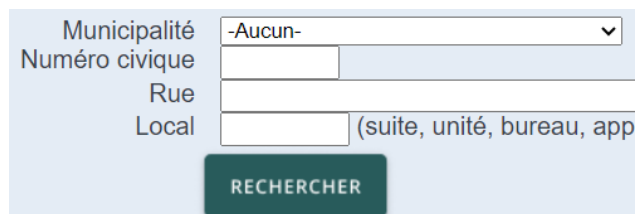


RECHERCHE PAR ADRESSE

Rechercher par : Adresse

Municipalité -Au Cadastre

- ❖ Compléter les informations selon le mode de recherche sélectionné et cliquer sur le bouton rechercher.
- ❖



Municipalité -Aucun-

Numéro civique

Rue

Local (suite, unité, bureau, app)

RECHERCHER

- ❖ Dans la liste qui apparaîtra, sélectionnez l'adresse qui correspond à votre propriété.
- ❖ Appuyer sur l'icône vert sous facture



- ❖ Vous verrez apparaître un tableau dans lequel figurera toutes les factures émises pour ce dossier.
- ❖ Sélectionner la facture désirée, attendre que l'image soit produite.

Si vous désirez plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au
450 773-8401, poste 6591.